



Auvelais (en wallon *Ávlé*) est une section de la commune belge de Sambreville située en Région wallonne dans la province de Namur.

C'était une commune à part entière avant la fusion des communes de 1977.

Auvelais se situe à une altitude de 95 m (au seuil de l'église de la grand place).

Dans les documents anciens, Auvelais se présente sous des variantes nombreuses :

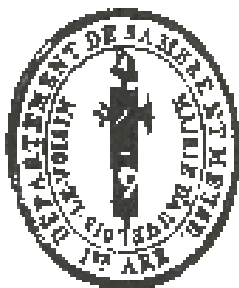
Nauloiz ou Navloiz et Avoloit en 1113, Auvlois ou Avulois en 1138 et 1246, Aulois ou Avlois en 1151, 1196, 1225, etc, Auloiz ou Avloiz en 1155, 1179, 1225, Aveloiz en 1182 et 1229 ou Avelois en 1229 et 1240. Cette dernière forme fut presque exclusivement employée jusque dans le cours du siècle dernier ; elle fit place à Avelois, qu'on rencontre déjà cependant en 1444 et qui est encore conservé aujourd'hui sur le sceau communal. Plus communément on écrit Auvelais, orthographe conforme à la prononciation locale et à l'usage qui substitue ai à oi, lorsque la prononciation l'exige.

Des découvertes archéologiques établissent clairement l'existence d'Auvelais à l'époque romaine. Jusqu'à la fin de l'Ancien régime, le territoire actuel des communes d'Auvelais et d'Arsimont était divisé en deux parties indépendantes. La première : Auvelais-le-Comté appartenait pour trois quarts à l'abbaye de Floeffe et un quart au chapitre de Fosse (principauté de Liège). Le seconde : Auvelais-le-voisin faisait entièrement partie du Pays de Liège. Pour les trois quarts de son territoire, Auvelais-le-comté dépendait du comte de Namur qui, en 1289, y possédait encore plusieurs droits seigneuriaux.

Avant la Révolution Française qui fit sombrer nos vieilles institutions, Auvelais-Centre avec Arsimont dépendait du Comté de Namur, tandis que le Voisin avec la Larronnerie et la Sarthe dépendait de la principauté de Liège. Ces deux groupes de nationalité différente, formaient deux communes ou deux communautés, comme on disait alors, et deux seigneuries distinctes : celles d'Auvelais et celles du Voisin.



Cachet de la mairie d'Auvelais-le-Comté



Cachet de la mairie d'Auvelais-le-Voisin

le cachet d'Auvelais-Comté en 1806 et celui d'Auvelais-le-voisin à la même époque. Des estampilles rares qui rappellent que Auvelais regroupe aujourd'hui deux anciennes communes.

Une pierre de 1802 "Commune des deux Auvelais" est scellée près de la piscine d'Auvelais



La ligne de démarcation entre le pays de Liège et le comté de Namur est assez exactement tracée par la nouvelle route d'Eghezée, le chemin de Besonry à Rominet et la rue de la Sarthe jusqu'au pont de Sambre ; de là, elle se dirige vers l'intersection des rues du Voisin et des Aises, suit celle-ci jusqu'à la chapelle St-Roch et descend à la Sambre.

---ooOoo---